



## FORMATION ELUS LOCAUX & CADRES TERRITORIAUX

### L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

**Objectifs :** Conçue pour compléter la formation "Les autorisations d'urbanisme", cette formation très opérationnelle consiste en l'étude de dossiers d'instruction réels et permet d'en lever les difficultés et d'établir une méthodologie basée sur quelques réflexes essentiels.

**Programme :**

- Savoir gérer le temps pendant l'instruction
- Connaître les droits du pétitionnaire
- Permettre à l'élu de jouer son rôle (avis et signature de l'acte)
- Consulter les services compétents
- Les rapports avec l'architecte des bâtiments de France

**Intervenant :** Vincent LE GRAND

Maître de conférences en droit public, Vincent est créateur de la licence professionnelle « Métiers de l'administration territoriale » (Alençon), il est aussi le directeur du nouveau Master professionnel « Urbanisme et Aménagement durables ». Dans le cadre d'une activité libérale, il assure des missions et des consultations au profit d'opérateurs ou de collectivités publiques (VLG Conseil). Il est élu municipal dans une commune de 2000 habitants.